

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé de la fonction : Sage-femme de PMI

Statut : Filière médico-sociale – Catégorie A - Cadre d'emplois des sage-femmes territoriales

Mission principale :

Sous l'autorité du Responsable territorial PMI et en lien avec l'équipe pluri professionnelle du territoire, le ou la sage-femme de PMI développe et assure, sous sa responsabilité médicale, des actions de prévention de santé en faveur des futurs parents. Il ou elle réalise des actes médicaux, des actions de prévention, participe à l'élaboration, au développement et à l'animation d'actions en lien avec les personnels médicaux et paramédicaux. Il ou elle contribue ainsi à la réduction de la prématurité, du handicap, de la morbidité et de la mortalité périnatale, et concourt à la prévention des grossesses non désirées.

Localisation du poste : Direction enfance et famille – Pôle départemental de PMI - Territoire Picardie Maritime – MDSI Les Provinces Abbeville

Groupe de fonctions IFSE : Groupe 3A8

NBI

Ce poste ouvre droit à une NBI ?

oui

non

Missions et activités :

Consultations médicales

- réaliser le suivi médical des femmes enceintes lors de consultations médicales et les actes de prévention qui en découlent dans le respect des recommandations en vigueur, en portant une attention particulière au public vulnérable et en complémentarité avec les médecins libéraux ou hospitaliers
- réaliser l'examen post natal
- assurer des consultations de contraception et les actes qui y sont liés dans le respect de la législation
- assurer la collecte et l'élimination des DASRI
- établir les feuilles de soins en rapport aux actes médicaux réalisés
- orienter les familles qui le nécessitent vers les structures médicales ou les dispositifs adaptés

Visites à domicile

- réaliser les examens médicaux prénatals et prescrire les examens complémentaires dans le cadre réglementaire
- réaliser les prescriptions médicamenteuses et/ou de repos relevant de la prévention
- effectuer les liaisons utiles avec le médecin traitant et la maternité

Dépistage et accompagnement des grossesses à risque médico-sociaux

- étudier les avis de grossesse, établir un état des suivis à effectuer compte tenu des critères prédéfinis et proposer les visites à domicile
- repérer le dysfonctionnement du lien mère enfant, communiquer avec l'équipe, en particulier le responsable territorial PMI, et les partenaires, dans le cadre de la prévention de la maltraitance (dépistage des troubles psychologiques des femmes enceintes, etc)

Entretien prénatal précoce

- proposer un entretien aux futurs parents dès le 4^{ème} mois de grossesse, afin de favoriser leur rôle actif dans le déroulement de la grossesse et l'accueil du bébé, aider à l'élaboration d'un projet de naissance
- délivrer une information claire et adaptée à la femme enceinte ou au couple sur le suivi médical de la grossesse et l'hygiène de vie et permettre l'ajustement des interventions médicales et sociales en fonction des besoins des futurs parents
- organiser un réseau de soin personnalisé autour de la femme enceinte lorsqu'il est nécessaire

Préparation à la naissance et à la parentalité

- organiser les séances collectives et individuelles sur le déroulement de la grossesse, de l'accouchement, de l'allaitement et l'accueil du nouveau-né

Participation aux activités et consultations des Centres de Planification et d'Education Familiale

- réaliser les consultations et les actes médicaux, en concertation avec le médecin directeur du CPEF

Actions de prévention et d'information

- organiser et animer des actions de prévention individuelles et collectives sur la vie affective et sexuelle, les IST, le sida, la prévention des grossesses non désirées
- apporter des informations sur la grossesse et la contraception auprès des jeunes dans une démarche globale d'éducation en vue de diminuer les grossesses chez les adolescentes
- travailler en collaboration avec les partenaires institutionnels et associatifs : collèges et lycées, maternités privées et publiques, associations locales...
- participer au développement des actions nouvelles et aux réunions de travail au sein du territoire et du pôle PMI

Collecte de données en épidémiologie, tenue et suivi des dossiers médicaux

- tenir des dossiers médicaux dans le respect du secret médical
- participer aux différentes enquêtes épidémiologiques
- établir des tableaux de bord et des bilans d'activités

Gestion administrative et veille sanitaire

- participer aux différentes enquêtes épidémiologiques
- établir des tableaux de bord et des bilans d'activité
- mener une veille informationnelle sur les évolutions médicales et socio-éducatives

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : Le ou la sage-femme est placé(e) sous l'autorité du responsable territorial PMI qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit son plan en formation en concertation avec il ou elle

Relations fonctionnelles :

Internes :

- avec les équipes médico-sociales du territoire
- avec les médecins et puéricultrices du pôle PMI
- avec les professionnels de la Direction Enfance et Famille

Externes :

- avec les partenaires associatifs du territoire
- avec les médecins hospitaliers, les médecins libéraux, les professionnels de santé de périnatalité

Contraintes du poste :

- Flexibilité horaire
- Continuité de service métier en territoire

Compétences requises :

- Diplôme d'Etat de sage-femme
- Inscription au conseil de l'ordre des sage-femmes
- Permis B

Connaissances :

- maîtrise des techniques d'examen gynécologique et obstétrical et de la pharmacologie de la grossesse du post-partum et de la contraception
- maîtrise des techniques d'entretien individuel
- connaissance de l'environnement institutionnel et de la législation médico-sociale
- connaissance en matière de prévention et d'éducation à la santé
- connaissance du cadre réglementaire et législatif relatif à la prévention et l'éducation à la santé
- maîtrise des outils bureautiques et métier

Aptitudes professionnelles :

- capacité à poser un diagnostic et à repérer les facteurs de risque
- capacité à animer des réunions et des séances d'information
- capacité à hiérarchiser les urgences
- aptitudes à la réflexion concertée

Comportements professionnels – motivations :

- excellent relationnel
- écoute
- disponibilité
- prise de recul
- sens de la qualité du service offert
- sens du travail en équipe
- motivation pour l'accompagnement des personnes
- adaptabilité

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 7 juin 2024.